

dualisme, du matérialisme et de l'idéalisme, du dogmatisme et du scepticisme, tirent leur source de notions partielles, qui n'ont qu'une vérité relative et qui sont érigées en vérité absolue. Le panthéiste affirme l'unité de substance et de cause et nie la variété; le dualiste affirme la variété et nie l'unité; le matérialiste affirme la matière et nie l'esprit; l'idéaliste affirme l'esprit et nie la matière: tous ont raison dans leur affirmation et tort dans leur négation. C'est pour trouver la vérité dans ce conflit de propositions contraires que Kant institua la critique de l'esprit humain. Mais Kant lui-même est exclusif. Il conçoit, par exemple, le temps comme la forme subjective de la sensibilité interne. La notion est claire et précise, Kant a bien vu, mais il n'a pas tout vu, la notion est incomplète: le temps n'est pas seulement la forme de nos intuitions sensibles, mais la forme de toute l'activité spirituelle; il n'est pas seulement la forme subjective de l'âme, considérée dans la succession de ses actes, mais la forme de tout ce qui change, en tant qu'il change, la forme du changement, en un mot, soit en nous, soit au dehors. Les mêmes observations peuvent s'appliquer à la notion du droit développée par Kant. Le droit, dit-il, est l'ensemble des conditions sous lesquelles la liberté de chacun peut coexister avec la liberté de tous. Le droit en effet regarde le côté conditionnel de la vie et ces conditions concernent aussi la liberté; considérer le droit comme la limite externe de la liberté individuelle n'est pas une erreur, mais on se trompe quand on affirme que le droit n'est que cela: le droit ne s'adresse pas seulement à la liberté, mais à toute la vie des êtres raisonnables, considérée dans toutes ses qualités et dans toutes ses manifestations. La définition de Kant est incomplète sous ce rapport, et à d'autres égards elle est trop large, car le droit n'embrasse que les conditions extérieures qui dépendent de la volonté d'autrui et qui seules ont besoin d'être garanties à chacun.

Mais y a-t-il des notions complètes? La solution affirmative de cette question ne serait-elle pas en contradiction avec l'imperfection qui est nécessairement inhérente à la connaissance d'un être borné et perfectible? Une notion peut

être complète et la connaissance en général incomplète: car la notion n'est pas toute la connaissance, et la notion complète n'est pas l'ensemble des notions. La connaissance humaine est incomplète en ce sens qu'elle a des lacunes et des limites ou qu'elle est toujours susceptible d'accroissement et de perfectionnement; elle est incomplète encore en ce sens que nous ne pouvons épuiser aucun objet de la pensée: nous ne connaissons pas tout comme Dieu, nous ne connaissons même rien comme Dieu le connaît, dans la plénitude de son contenu et de ses rapports. Aussi les notions complètes n'épuisent-elles pas l'essence de leur objet: elles ne s'appliquent pas à des objets individuels, dont les qualités sont innombrables, mais à des espèces, à des genres qui ont divers ordres de propriétés et dont les propriétés fondamentales peuvent être fixées avec certitude; elles désignent les propriétés, mais ne les achèvent pas; elles délimitent leur objet, mais ne le déterminent pas à tous les points de vue dans tous ses détails et dans toutes ses relations. Une notion complète n'est donc pas toute la science ni même la science entière d'une catégorie d'objets, mais une notion générale qui indique d'une manière exacte l'ensemble des caractères constitutifs d'une classe. En ce sens, une notion complète n'a rien d'incompatible avec l'imperfection de l'intelligence humaine et n'empêche nullement les progrès ultérieurs de la science. Les notions de ce genre sont fréquentes dans les mathématiques. Quand on définit la ligne droite une direction identique, une direction invariable, une direction qui est toujours la même dans l'espace, et la ligne courbe une direction qui change ou qui varie, on a des notions complètes de ces deux sortes de lignes, mais on n'épuise pas leur contenu, car la ligne droite, en tant qu'homogène, est divisible à l'infini en parties semblables, et la ligne courbe contient peut-être des espèces à l'infini, dont quelques-unes seulement nous sont connues. De même dans les sciences morales et philosophiques, quand on définit la moralité « la volonté pure du bien sans autre considération que le bien, » on a résumé en une proposition la théorie de la moralité, mais cette théorie n'est pas faite. La notion du droit

développée par M. Ahrens dans son Cours de droit naturel est une notion complète. La logique ne doit exposer que des notions complètes sur toutes les parties de cette science.

Les notions sont complètes ou partielles selon la manière dont elles sont déterminées, et la détermination est la troisième fonction de la pensée qui combine l'attention et la perception. Une notion complète est une notion bien déterminée ou analysée dans ses éléments principaux. Or il existe une méthode pour déterminer complètement les objets de la pensée ou pour obtenir des notions complètes : c'est de procéder régulièrement en suivant l'ordre des catégories, qui sont en même temps les lois de la connaissance.

Les notions partielles sont mal déterminées ou ne sont pas déterminées d'après l'essence propre et l'essence entière de l'objet. La plupart des notions qui se rencontrent dans la conscience vulgaire sont des notions partielles. Les unes sont à priori et vraiment générales, quoique incomplètes ; les autres sont tirées de l'expérience sous forme de notions abstraites ou généralisées. Telles sont, d'une part, les notions morales et mathématiques, qui ne sont pas le fruit de l'étude, et de l'autre, les notions qui ont pour objet le monde extérieur. Les définitions scientifiques sont des notions complètes.

Les notions qui manquent de toute détermination sont dites indéterminées. Les *notions indéterminées* s'opposent à la fois aux notions complètes et aux notions partielles, qui toutes deux sont analytiques, c'est à dire plus ou moins déterminées. Les notions partielles tiennent le milieu entre les deux extrêmes, entre les notions complètement déterminées et les notions tout à fait indéterminées. Les notions complètes et les notions indéterminées ont un point de contact : les unes et les autres affirment l'essence entière de l'objet, mais d'une part cette essence se présente clairement à la pensée avec tous ses caractères, tandis que de l'autre l'essence est seulement entrevue dans son ensemble, sans être soumise à l'analyse. La notion indéterminée affirme donc l'objet purement et simplement, sans affirmer ni nier aucune de ses propriétés et en conséquence sans le juger.

5. Le degré de détermination d'une notion constitue sa *compréhension*, et son degré d'indétermination, son *extension*. Une notion est d'autant plus compréhensive qu'elle est plus déterminée, et d'autant plus extensive qu'elle est moins déterminée. La compréhension, en effet, désigne les propriétés ou les caractères de l'objet, et l'extension ses espèces. C'est ce qu'on appelle encore quantité intensive et quantité extensive. L'une et l'autre s'appliquent aux notions d'espèce et de genre, dépendantes ou non de l'expérience, c'est à dire aux notions abstraites et générales.

Pour envisager un objet en général, il faut négliger les détails qui ne conviennent qu'à telle ou telle espèce. Dans la notion générale de substance, par exemple, il faut faire abstraction des attributs qui appartiennent aux corps, sans appartenir aux âmes, et dans la notion générale de corps, il faut de nouveau omettre tous les caractères qui distinguent entre eux les corps terrestres ou célestes, organisés ou inorganiques, solides, liquides ou gazeux. La notion de substance est donc moins déterminée que celle de corps, mais elle est susceptible de détermination, et à mesure qu'on la détermine on obtient une notion plus compréhensive, mais moins extensive. La ligne en général exprime une simple direction dans l'espace. Il reste indéterminé quelle est cette direction, mais ce point est déterminable : la direction peut être identique ou diverse. De là la ligne droite et la ligne courbe. Ces deux espèces ont une propriété de plus que la ligne en général, elles ne sont plus une direction quelconque, mais une direction précise ou déterminée. La compréhension augmente, mais l'extension diminue. La ligne droite ne contient plus d'autres espèces et n'est plus déterminable sous ce rapport. Mais la ligne courbe se laisse encore déterminer : la courbure peut de nouveau être identique, toujours la même, ou différente, toujours changeante. De là le cercle et les autres espèces de lignes courbes. Le cercle est une espèce dernière qui ne se divise plus, mais le second terme peut être déterminé davantage, et ainsi de suite.

Les propriétés ou les caractères d'un objet sont en même temps ses *attributs* ou ses prédicats dans le jugement. De là

une nouvelle définition : la compréhension est l'ensemble des attributs possibles d'une notion. Que peut-on affirmer du cercle, par exemple ? Que c'est une ligne, une ligne qui change de direction, qui change toujours de la même manière : voilà sa compréhension. De même, les espèces ou les parties d'un objet sont ses *sujets* dans le jugement. De là une nouvelle définition de l'extension : c'est l'ensemble des sujets possibles d'une notion. La ligne droite et la ligne courbe sont des lignes : les sujets de la ligne sont donnés par son extension. Une même notion est donc réciproquement sujet et attribut par rapport aux éléments de sa compréhension et de son extension. La compréhension se fixe dans la définition ; l'extension dans la division. Les sciences en général doivent développer un concept dans toute son extension et dans toute sa compréhension et former ainsi un système de notions.

L'extension et la compréhension sont en raison inverse l'une de l'autre. Le genre est plus étendu que l'espèce, car il n'est genre que s'il contient sous lui plusieurs espèces, comme ses parties ou ses sujets. Mais il est moins compréhensif que l'espèce, car il ne possède que les propriétés communes à toutes les espèces. Le genre fait lui-même partie de la compréhension de l'espèce, puisqu'il en est affirmé comme attribut ; et l'espèce à son tour fait partie de l'extension du genre. Quand on s'élève dans l'échelle des êtres, on doit donc obtenir des notions de plus en plus extensives et de moins en moins compréhensives. La notion la plus universelle est celle de l'être, la plus restreinte est celle de l'individu. L'une est indéterminée en elle-même, mais infiniment déterminable ; l'autre est infiniment déterminée et n'est plus déterminable. La première est sans limites dans son extension, la seconde dans sa compréhension.

Au point de vue de la *compréhension*, une notion peut être considérée isolément ou dans ses rapports avec une autre notion.

Considérée en elle-même, une notion est *simple* ou *composée*, selon le nombre des éléments qu'elle contient. Une notion simple n'a qu'un seul caractère, qui suffit à la distin-

guer de toute autre. Telles sont les catégories : l'être, l'essence, l'unité, le propre, l'entièreté, la forme, la direction, la contenance. Les notions les plus simples, ayant la moindre compréhension, sont en même temps les plus universelles ou les plus étendues. Les catégories en effet sont les attributs communs de toutes choses. D'autres notions ne sont que relativement simples. La notion de la ligne, par exemple, n'est pas simple en elle-même puisqu'elle est une détermination de l'espace, qui est lui-même une forme de la nature ; mais dans l'ordre de l'espace, comparée aux autres notions géométriques, la notion de la ligne est simple, tandis que la notion du cercle est composée. Les notions combinées sont toujours composées.

Comparées entre elles, deux notions sont *identiques* ou *opposées*, selon que leur compréhension est la même ou différente. Des notions identiques s'expriment par des termes synonymes : infini, illimité, sans commencement et sans fin, totalité, entièreté ; corporel, matériel, physique, pesant, étendu ; homme, être fini et raisonnable, microcosme, être doué d'une spontanéité et d'une réceptivité universelles. Deux notions identiques sont les mêmes au fond ; en conséquence ce qui convient ou ne convient pas à l'une, convient ou ne convient pas à l'autre ; sujets et attributs, tout leur est commun. Deux notions peuvent être opposées d'une foule de façons, soit qu'elles aient un élément semblable, comme les notions subordonnées, soit qu'elles n'aient aucun point de contact, comme les notions incompatibles, soit qu'elles puissent être affirmées l'une et l'autre d'un troisième terme, comme les notions disparates : sapide et coloré, insipide et incolore, sapide et incolore, insipide et coloré. La seule opposition qui ait de l'importance en logique est celle des notions incompatibles, qui se divisent en *contraires* et *contradictaires*. Les notions sont contraires quand l'affirmation de l'une équivaut à la négation de l'autre, sans que la négation de l'une entraîne l'affirmation de l'autre : exemple, l'amour et la haine, la vertu et le vice. Qui aime ne hait point, mais qui n'aime pas ne hait point pour cela. Entre l'amour et la haine il y a un milieu, l'absence de l'un et

de l'autre. Les notions sont contradictoires quand on ne peut ni affirmer l'une sans nier l'autre, ni nier l'une sans affirmer l'autre : exemple, pair et impair, oui et non, le vrai et le faux. Toute proposition qui n'est pas vraie est fautive, et réciproquement. Dans une division dichotomique, les membres sont contradictoires : toute ligne est droite ou courbe (non droite), toute plante est phanérogame ou cryptogame (non phanérogame), tout animal est vertébré ou invertébré; tout être est fini ou infini. Affirmer d'une chose qu'elle est limitée, c'est nier qu'elle soit illimitée, et nier qu'elle soit limitée, c'est affirmer qu'elle est illimitée. De deux attributs contradictoires, il y en a toujours un qui convient et un qui ne convient pas à tout objet; si donc le premier peut être appliqué, le second doit être exclu, et réciproquement. Deux notions contradictoires sont la négation pure et simple l'une de l'autre; en supprimant la négation, on rend les notions identiques, et de même les notions identiques se transforment en notions contradictoires par l'addition d'une négation à l'un des termes : physique, immatériel. Dans les divisions à plusieurs termes, les notions sont contraires. Angles droits et non droits sont des termes contradictoires; angles aigus et obtus sont des termes contraires. Un angle non aigu n'est pas obtus pour cela, car il peut être droit. Entre trois termes, il y a toujours un terme moyen, tandis qu'il n'y a pas de milieu entre deux notions contradictoires. Il faut qu'un angle soit droit ou non droit, mais il ne faut pas qu'il soit aigu ou obtus; seulement l'ensemble des deux derniers termes est opposé contradictoirement à l'angle droit. Un angle qui n'est pas droit est nécessairement aigu ou obtus.

Les notions incompatibles sont importantes dans toutes les sciences, surtout dans les sciences de raisonnement. En droit elles s'appliquent fréquemment à la théorie de l'abrogation des lois. L'abrogation est expresse ou tacite, et l'abrogation tacite résulte soit de la désuétude soit de l'opposition que présente une disposition ancienne avec la loi nouvelle. Pour démontrer qu'une loi est tacitement abrogée, il suffit donc d'établir qu'elle est en contradiction avec la

législation actuelle. Si les deux lois peuvent coexister, il n'y a point d'abrogation.

6. Au point de vue de l'*extension*, une notion peut également être considérée en elle-même ou dans ses rapports avec une autre notion. Pris isolément, tout concept est une *espèce* ou un *genre*; comparés entre eux, deux concepts sont *équivalents* ou *opposés*.

Les termes de genre et d'espèce suffisent à l'expression des notions abstraites et générales, envisagées d'après l'extension. Le genre est la notion supérieure; l'espèce, la notion inférieure. Mais on distingue pour les besoins de la classification entre genre suprême, genre éloigné, genre prochain, espèce intermédiaire et espèce dernière. Si l'on divise l'être en être organique et inorganique, l'être organique en végétal et animal, l'animal en vertébré et invertébré, l'être sera le genre suprême de tous les membres de la division et en même temps le genre prochain de l'être organisé; l'être organisé, qui est espèce par rapport à l'être, sera genre prochain par rapport au végétal et genre éloigné au sujet de toutes les espèces de plantes; les espèces inférieures ou les variétés qui ne contiennent plus que des individus sont les espèces inférieures. Le genre suprême et l'espèce dernière se ressemblent et s'opposent en un point : l'un n'est plus espèce, l'autre n'est plus genre.

Des notions équivalentes ont même extension, et comme l'extension et la compréhension se déterminent mutuellement, l'équivalence est aussi l'identité. Quand deux notions ne sont pas égales en extension, elles sont opposées ou diverses. L'opposition peut offrir un grand nombre de cas, mais la logique en distingue deux spécialement, l'opposition coordinative et l'opposition subordinative : ici l'extension d'une notion est comprise dans celle d'une autre; là les deux extensions s'excluent complètement : de là les *notions subordonnées* et les *notions coordonnées*. Des notions sont coordonnées quand elles font partie d'un même genre prochain ou qu'elles sont sur la même ligne, à la même distance d'une notion supérieure. Les espèces d'un même genre sont coordonnées entre elles : les mammifères, les oiseaux, les reptiles

et les poissons, par exemple, sont les termes parallèles de la division des animaux à vertèbres. Les extensions de ces termes ont des sphères entièrement distinctes ou étrangères les unes aux autres; aucun animal n'est à la fois poisson et reptile; la qualité de mammifère exclut celle d'oiseau; ces notions sont contraires enfin et seraient contradictoires, si elles étaient réduites à deux, comme les tableaux de plantes dans les Flores : mammifère et non mammifère, puis reptile et non reptile, enfin oiseau et poisson. Les notions sont subordonnées quand l'une est contenue dans l'extension de l'autre, comme les termes lion et carnassier, carnassier et mammifère, triangle et polygone. C'est l'espèce qui est enveloppée dans l'extension du genre, de telle sorte que le genre possède toute l'extension de l'espèce, outre la sienne propre. Mais comme l'extension est en raison inverse de la compréhension, la compréhension du genre est comprise à son tour dans celle de l'espèce, de telle sorte que l'espèce possède toute la compréhension du genre, outre la sienne propre. Les notions subordonnées s'impliquent donc mutuellement sous deux rapports différents. Un troisième cas de l'opposition des notions est celui de l'entrecroisement. Il en sera question à propos du jugement particulier.

De là les lois de la subordination des notions, que nous connaissons déjà par la théorie générale de la connaissance et qui ne sont qu'une application du principe de contenance, comme loi de la pensée.

Ce qui est vrai du genre est vrai de l'espèce : ce qui s'affirme du carnassier, par exemple, doit s'affirmer aussi de l'ours, du lion, du loup. En effet, ce qui s'affirme du genre appartient au genre comme attribut, fait partie de sa compréhension. Or au point de vue de la compréhension, le genre est contenu dans l'espèce. Il s'agit donc d'appliquer le principe de contenance dans sa première formule : tout ce qui est dans le contenu est aussi dans le contenant. Le genre lui-même est un attribut de l'espèce : le lion est carnassier. L'attribut du genre sera donc pour l'espèce l'attribut d'un attribut. C'est pourquoi la règle énoncée « quidquid valet de genere, id quoque valet de specie » est identique à cet autre

aphorisme « nota notæ est nota rei ipsius. » Exemple : le carnassier est mammifère, le loup est carnassier, le loup est mammifère. Nous retrouverons cette forme dans le syllogisme et dans les jugements subalternes.

Mais la réciproque n'a pas lieu. Ce qui est vrai d'une ou de quelques espèces n'est pas pour cela vrai du genre. Car l'espèce a plus d'attributs que le genre. Or tout ce qui est dans le contenant n'est pas dans le contenu. Seulement ce qui s'affirme de toutes les espèces s'affirme par cela même du genre. Les caryophyllées, par exemple, ont des fleurs hermaphrodites, excepté dans le genre melandrium (Lychnis L.) et dans une espèce du genre silene; on ne peut donc pas dire que la famille des caryophyllées se compose de plantes hermaphrodites; mais toutes les espèces ont des fleurs régulières, une corolle et un calice à quatre ou cinq sépales, les étamines insérées avec les pétales, le fruit libre : ce sont les caractères de la famille parmi les dicotylédonées.

Ce qui est faux de l'espèce est également faux du genre. Car ce qui est faux de l'espèce doit en être nié comme attribut, c'est une propriété qui ne lui convient pas. Or le genre n'a que les caractères communs de toutes les espèces. Ce qui manque à une espèce quelconque manque donc aussi au genre. Ce qui est hors du contenant est par cela même hors du contenu. Il est faux, par exemple, que le losange ait quatre angles égaux : cela est également faux du quadrilatère en général. « Quidquid non valet de specie, id quoque non valet de genere. »

Mais la réciproque n'a pas lieu. Ce qui est faux du genre n'est pas faux pour cela d'une ou de quelques espèces. Ce qui est hors du contenu n'est pas nécessairement hors du contenant. Seulement ce qui n'appartient pas au genre ne peut pas non plus appartenir à toutes les espèces.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES NOTIONS

- I. D'après l'objet : Notions d'êtres ou de substances.
Notions de propriétés, de formes ou de modes.
Notions combinées.
- II. D'après l'essence : Notions individuelles, représentations.
Notions générales, conceptions.
Notions comparées ou appliquées.
Notions absolues, idées.
- III. D'après la source : Notions sensibles, à posteriori.
Notions externes.
Notions internes.
Notions non sensibles.
Notions abstraites, co-sensibles.
Notions rationnelles, supra-sensibles,
à priori.
Notions comparées, à la fois idéales et réelles.
- IV. D'après les fonctions de la pensée : Notions précises, complètes, analytiques.
Notions confuses, partielles, indéterminées.
- V. D'après la compréhension : Notion isolée :
Notion simple.
Notion composée.
Notions comparées :
Notions identiques.
Notions opposées et incompatibles.
Notions contraires.
Notions contradictoires.
- VI. D'après l'extension : Notion isolée :
Notion d'espèce.
Notion de genre.
Notions comparées :
Notions équivalentes.
Notions opposées :
Notions coordonnées.
Notions subordonnées.

CHAPITRE II

LE JUGEMENT

La notion est l'intuition d'un objet. Mais la réalité est multiple et se compose d'une foule d'objets qui tantôt se ressemblent et tantôt diffèrent entre eux. La pensée saisit aussi cette variété des choses, compare un objet à un autre et se prononce sur leur rapport ou leur relation. Concevoir un rapport ou rapporter de quelque manière une chose à une autre, c'est juger. Le jugement est donc comme la notion une opération de l'entendement qui est fondée dans la nature des choses. Cette opération a pour but de reproduire tous les rapports qui existent entre les êtres, entre Dieu et le monde, entre les esprits et les corps, entre les substances et les propriétés, entre des choses de même nature ou de nature diverse, et de les exprimer dans la science tels qu'ils sont dans la réalité.

Cette seconde opération de la pensée est même impliquée dans la première quand l'objet de la notion est déterminé. Car tout objet est à la fois un et multiple en lui-même, abstraction faite de ses rapports externes : il a des propriétés et des parties, quelque simple qu'il soit, il présente à l'intelligence une diversité d'aspects sous lesquels il peut être considéré tour à tour, sans cesser d'être un et le même. L'âme, par exemple, est un être personnel, individuel, perfectible, capable de penser, de sentir et de vouloir. Le corps est étendu, pesant, divisible, doué d'activité, de cohésion, d'affinité. Tout ce multiple qui est compris dans un objet se résume dans une notion complète et se fractionne dans les notions partielles. Or du moment qu'un objet est conçu avec une de ses propriétés ou de ses parties, on établit un rapport, un rapport interne, on juge. Une notion enveloppe d'autant plus de jugements qu'elle est plus déterminée.

Le jugement est donc la perception d'un rapport entre deux choses qui sont simultanément présentes à la pensée,